

*École élémentaire de Fauverney
Place de la Mairie
21110 Fauverney
03.80.39.00.31*

à *Madame l'Inspectrice de l'Éducation Nationale
Monsieur le Maire de Fauverney
La commission scolaire*
Aux *Parents d'élèves élus*
Aux *Enseignants*

CR du CONSEIL D'ECOLE du 15 octobre

Présents : M Bigeard, M Cornemillot, Mme Lambert pour la commune
Mmes Verin, Barnou parents d'élèves élus
Mme Van Bergen, Mme Degrange, M Mangin, M Bretenstein et M Roy,
enseignants
M Poinsignon, responsable périscolaire, Plaine Dijonnaise

Excusées : Mmes Galloppe, Coquelet

➤ **Présentation du nouveau conseil**

Monsieur Roy souhaite la bienvenue aux nouveaux parents d'élèves élus.
Un point est fait sur les titulaires (il n'y aura pas de suppléant cette année).
Titulaires : Mmes Galloppe, Verin, Barnou, Coquelet.

Les attributions et le fonctionnement du conseil d'école sont commentés et précisés. Monsieur Roy rappelle aux parents d'élèves qu'ils ont la possibilité, les semaines qui précèdent un conseil d'école, de tenir une réunion préparatoire ouverte à l'ensemble des parents et qu'à cet effet, la commune doit leur permettre d'avoir un lieu où tenir cette réunion. Les prochains conseils sont programmés : **mardi 11 février à 17h30 et mardi 10 juin à 17h30.**

➤ **Intervention M Poinsignon, servives périscolaires**

Monsieur Poinsignon présente l'équipe qui gère le périscolaire concernant Fauverney. Il donne aux parents d'élèves élus le contact mail de la responsable au sein de la com com afin d'échanger si besoin. Les questions abordées en conseil d'école devront lui parvenir une semaine avant ce dernier afin qu'il puisse y apporter les réponses adaptées.
Monsieur Poinsignon se tient à la disposition de toute personne souhaitant avoir des informations sur les services périscolaires.

➤ **Bilan de la coopérative scolaire**

Monsieur Roy présente le bilan de la coopérative scolaire 2023-2024.

Le solde est positif de 1720,32 €. De nombreuses actions ont été menées comme le Noël gourmand, la vente de sapins, l'opération cagettes, les photos de classe, dessins d'école, la fête de l'école. Il faut également prendre en compte la subvention communale. Ces actions et la subvention communale ont permis d'offrir aux enfants des animations pédagogiques, des séances de yoga, du matériel divers et variés ainsi que de belles sorties de fin d'année. L'école a pu également investir dans l'achat de 2 paniers de basket-ball, utilisables en extérieur comme en intérieur. Merci à tous ceux qui se sont investis dans l'intérêt pédagogique des élèves.

Pour ce début d'année 2024-2025 :

Apparaît sur le cahier de comptabilité, la cotisation OCCE de l'année, les régies d'avance de 2 enseignants, un complément pédagogique.

La cotisation à la coopérative scolaire a été laissée libre pour chaque famille. Le montant remis en banque est de 259€.

Monsieur Roy soumet le bilan de la coopérative au vote du conseil.

Le compte rendu financier est validé à l'unanimité.

➤ **Effectifs de la rentrée 2024**

Pour cette rentrée 2024, la répartition est la suivante :

	<i>PS</i>	<i>MS</i>	<i>total</i>
Classe de M Mangin	<i>11</i>	<i>11</i>	<i>22</i>
	<i>GS</i>	<i>CP</i>	
Classe de Mme Van Bergen	<i>10</i>	<i>13</i>	<i>23</i>
	<i>CE1</i>	<i>CE2</i>	
Classe de Mme Degrange	<i>11</i>	<i>10</i>	<i>21</i>
	<i>CM1</i>	<i>CM2</i>	
Classe de M Roy	<i>10</i>	<i>9</i>	<i>19</i>
		<i>Total</i>	<i>85</i>

Pour la rentrée 2025, 9 CM2 devraient rejoindre le collège. Au regard du nombre de naissances en 2022, 5 PS rejoindraient les rangs des écoliers bélousiens.

➤ **Présentation PPMS et Validation**

Le Plan Particulier de Mise en Sécurité est présenté au conseil. Les deux axes principaux sont évoqués : le PPMS RM (risques majeurs) et le PPMS AI (attentat – intrusion). Une copie des documents a été adressée à la commune et aux services académiques. En ce qui concerne la sécurité, des référents « gendarmerie » sont nommés pour chaque école. Pour Fauverney, ces derniers sont basés à la gendarmerie de Genlis.

Un exercice incendie a déjà eu lieu afin de sensibiliser les enfants, les enseignants, l'ATSEM et tous les intervenants éventuels à ce genre d'urgence. D'autres exercices (intrusion-attentat) auront lieu d'ici la fin de l'année civile.

Un panneau de rassemblement devrait être installé bientôt dans la cour élémentaire pour le regroupement des élèves en cas d'évacuation.

Monsieur Roy demande à monsieur Bigeard si il existe bien une entreprise classée SEVESO sur Fauverney. Ce dernier répond qu'en effet, FM Logistic basée sur la zone de la Boulouze, est classée seveso 2 (stockage de produits ménagers). Monsieur Roy se rapprochera de la mairie pour consulter le PPRI et faire d'éventuelles modifications du PPMS RM de l'école.

➤ **Règlement scolaire**

Au règlement scolaire validé pour l'année scolaire 2023-2024 a été ajouté un paragraphe concernant **le comportement intentionnel et répété d'un enfant envers un enfant ou des enfants.**

De plus, La plateforme « non au harcèlement » dispose maintenant en plus du numéro vert 3020, **un autre numéro : 3018**

Monsieur Roy soumet le règlement scolaire au vote.

Le conseil d'école le valide pour l'année 2024-2025. Il sera envoyé aux familles avec le CR du conseil d'école.

➤ **Aménagement et équipements des écoles**

Modification des horaires de l'ATSEM

Afin de répondre au besoin de temps de préparation avant la classe et au temps de rangement après la classe, une demande de modification des horaires de l'ATSEM a été soumise à la commune qui l'a validée en conseil municipal. L'amplitude horaire a donc été élargie de 40 minutes chaque jour de classe (10 min avant la classe le matin, 10 min après la sortie de midi, de même pour l'après midi). Les enseignants remercient le conseil municipal.

Équipements :

Réalisés

- Achat de 2 paniers de Basket-ball (extérieur/intérieur)
- Achat d'un filet de badminton supplémentaire pour couvrir la largeur de la salle de motricité
- Acquisition de 2 ordinateurs portables en remplacement des anciens.
- Installation de bloque-porte pour les portes donnant sur les cours de récréation.
- Configuration des PC pour connexion avec le photocopieur.
- changement de la dalle du totem.

Proposés

- Demande d'équipement en tapis pour les 2 classes élémentaires (porte donnant sur la cour de récréation)
- A la demande des personnes s'occupant de l'entretien de l'école, notamment des sanitaires, pourrait-on installer des dévidoirs à papier toilette qui seraient plus économiques et hygiéniques. La demande va être étudiée.
- Cabane extérieure pour ranger les vélos/draisiennes : le principe est acté, monsieur Roy établira des devis qu'il soumettra aux élus (dès qu'il aura les normes à respecter concernant la surface et la hauteur de ce type d'installation).

Travaux effectués

Au primaire :

- Nettoyage des cours de récréation, entretien des espaces verts
- Nettoyage des sols pendant les vacances d'automne

A la maternelle :

- Réparation des chasse-d'eau
- Nettoyage des sols pendant les vacances d'automne

Points d'aménagement à prévoir :

- Réparation porte classe CM1 CM2, en cours
- Panneau extérieur regroupement, en cours
- Rideaux-tendeurs : problèmes de décrochages lorsqu'il y a du vent, les enfants peuvent également se faire mal avec les tendeurs, solution(s) à envisager : Monsieur Cornemillot présente au conseil la réponse faite par monsieur Gheza (architecte) qui l'informe « qu'il n'y a aucune contre indication par rapport à la réglementation, que ce principe a été validé par le bureau de contrôle avant sa mise en œuvre ». Toutefois, une réflexion sera menée pour trouver un autre système d'attache (mousqueton)
- Problèmes persistants avec les sanitaires des maternelles. Un essai avec un autre système de chasse d'eau est envisagé.

Pour tout dysfonctionnement, monsieur Roy adresse un courriel à M Cornemillot (par le biais du secrétariat de mairie) ce qui permet de limiter les intermédiaires et d'être plus efficace.

➤ APC

Les activités pédagogiques complémentaires (APC) font partie des obligations de service des professeurs qui les organisent et les mettent en œuvre dans toutes les écoles. Néanmoins, les APC ne relèvent pas du temps d'enseignement obligatoire pour les élèves. **Elles s'ajoutent aux 24 heures hebdomadaires d'enseignement dues à tous** et nécessitent l'accord des parents concernés. Les APC ont repris tous les mardis soir de 16h30 à 17h25. Elles sont basées sur l'ensemble des compétences attendues en français et mathématiques. Pour la période allant jusqu'à Noël, 8 élèves devraient en bénéficier.

Mission d'accompagnement des élèves dans le cadre du PACTE enseignant :

Bulletin officiel n° 30 du 27 juillet 2023

Dans la continuité des enseignements, en cohérence avec eux, et en plus des activités pédagogiques supplémentaires (APC), le professeur des écoles peut assurer un soutien supplémentaire pour les élèves dont la maîtrise des savoirs fondamentaux est fragile. Il assure également la communication avec l'équipe éducative et les familles. Monsieur Mangin assurera cette aide de 16h30 à 17h25 les jeudis (11 enfants), Mme Van Bergen les vendredis (6 enfants) et monsieur Roy, les lundis (10 enfants), sur le même créneau horaire. Elle se déroulera dans la classe de M Roy et dans la classe de Madame Van Bergen tout au long de l'année.

Stage Réussite d'automne Celui-ci se déroulera du 21 au 24 octobre 2024 (volume de 12h, de 9h à 12h) sous la responsabilité de monsieur Mangin. 5 enfants sont inscrits. Le programme de travail sera élaboré en concertation avec les enseignants des enfants concernés.

➤ **Activités scolaires particulières**

Piscine de janvier à début avril : les élèves se rendront à la piscine olympique les jeudis de 14h à 14h40. Entrées et transport sont pris en charge par la commune. L'équipe enseignante l'en remercie. Les élèves de CP au CM2 seront concernés afin de valider leur attestation du savoir nager en fin de cursus primaire, ce choix offrant à un maximum d'enfants l'accès à la piscine.

Monsieur Roy remercie vivement l'ensemble des parents qui encadrent ces sorties « piscine » qui prennent sur leur temps personnel pour valider la formation « bénévole 2 », indispensable pour cette activité.

Gym qui roule :

Les plannings de mise à disposition du matériel de gymnastique, du kin-ball sont les suivants :
Gym qui roule : du 10 mars 2025 au 12 mai 2025

Kin-ball : du 15 novembre 2024 au 7 février 2025

L'école disposant maintenant du matériel de tchoukball, nous laissons aux collègues des autres écoles la possibilité d'en disposer plus longuement.

L'association "Gym qui roule" regroupe 5 écoles. Chaque commune est invitée à verser une subvention, celle de Fauverney est de 150 €, nous l'en remercions.

Fête de fin d'année :

Au regard du très bon déroulement de la fête de l'école 2023-2024, tant sur le plan du bien être des enfants, des retours des familles que sur le plan financier (cf compte rendu financier en annexe), les enseignants proposent de reconduire cette organisation pour l'année scolaire en cours. La date fixée est celle du samedi 21 juin avec une date de repli le samedi 28 juin

Projets :

Descriptif du projet	Coût prestation	Coût transport	Coût total
À l'ODB la pastorale, Beethoven CM1-CM2, le 4 octobre 2024	Néant	Bus Devis estimé 200€	200€
<u>Projet Yoga</u> Cycle pour les classes élémentaires , 2 séances le vendredi après-midi. 4/5ème période	800 €	Aucun	800 €
<u>Projet « apprendre à porter secours</u> Sensibilisation des enfants sur les premiers gestes d'urgence, CM1	Aucun	Aucun	Aucun
<u>Permis piéton et internet</u> Sensibilisation des enfants aux risques liés à la circulation (à pied) CE2 et aux bonnes pratiques dans l'utilisation d'internet et des réseaux CM.	Aucun	Aucun	Aucun

Journal de l'école : les journalistes sont les enfants, parution une fois par période, 4 pages (A3) △ en attente de validation PACTE	500 photocopie A3 RV, (1000 copies)		coût photocopieur + feuilles A3
Challenge des pistes d'éducation routière, une épreuve théorique en classe, une épreuve sur piste (aux abords de l'école). Les élèves qui ont obtenu les meilleurs résultats sont ensuite sélectionnés pour participer à la finale départementale en juin 2025.	150,00 €		150,00 €
Projet poésie : spectacle poétique le lundi 03/02/2025 à 10h : « poésique » Poèmes mis en musique et chansons, avec également des visuels. En salle de motricité 4 classes concernées	422,00 €		422,00 €
Projet TW Haïku : écriture de poèmes japonais avec la classe des CE1-CE2, mise en ligne sur Edutwit, échange avec d'autres classes	Aucun	Aucun	Aucun
Projet Vendée Globe : CE1-CE2 À travers le suivi d'une course de bateaux, l'enseignant implique ses élèves dans un projet motivant tout en répondant aux exigences des programmes. Le bateau engagé s'appelle : le Bel Ousia	Aucun	Aucun	Aucun
Livre de recettes (maternelle) : ce livre sera réalisé sur 2 ans, à raison d'une recette par mois.		Aucun	coût photocopieur + feuilles + plastification
	1372 €	200 €	1572 €

Projet sortie scolaire « voile », base nautique d'Arc sur Til.

Monsieur Roy présente le projet au conseil :

Sortie scolaire sur 3 jours les 10, 12 et 13 juin 2025 , de 9h à 15h30 pour les classes de CE1/CE et CM1/CM2

Les CE seront encadrés par un moniteur en optimist, les CM par un moniteur en optimist, catamaran ou fusion.

Budget base nautique : 72€/enfant, soit 2952€
estimation avec transport (devis en cours) : 82€/enfant
demande de participation aux familles : 30 €
Le projet et son financement sont validés par le conseil d'école.

Opération sapins de Noël : l'action sera mise en place juste avant les vacances de la Toussaint, avec un choix plus important de sapins afin de faciliter le travail du pépiniériste et donc d'obtenir de bons prix et une livraison gratuite. Merci à Mme Guilemain pour son aide dans la mise en place de cette action.

➤ **Questions parents d'élèves élus**

Y a-t-il une date définie pour la photo de classe ?

Pas de date arrêtée, cela dépend aussi de la météo. Les parents en seront informés quelques jours avant.

La séance du conseil est levée à 19h30

Le président du Conseil d'école

Représentant des parents d'élèves élus

Annexe

Bilan financier
Fête de l'école, 15 juin 2024

désignation	crédit	débit	Bénéfice de la manifestation
<i>Recettes</i>			
Caisse (vente de cartes de jeux, boissons, gâteaux...)	1 031,70 €		1 031,70 €
Tombola	501,00 €		1 532,70 €
Vente de cartes (avant la fête de l'école)	407,00 €		1 939,70 €
<i>Fond de caisse (cagettes du potager)</i>		492,68 €	1 447,02 €
<i>Dépenses</i>			
Boissons, café, etc...		85,21 €	1 355,81 €
Bonbons, touillettes, cuillères		61,07 €	1 294,74 €
Tasses thé		18,99 €	1 275,75 €
Tasses café		16,00 €	1 259,75 €
Maquillages		24,97 €	1 234,78 €
Ballons baudruche, fléchettes		11,99 €	1 222,79 €
Structure gonflable		336,00 €	
		Bénéfice total	886,79 €

Pour informations :

Bilan financier fête école 2022-2023	1 283,72 €
Bilan financier fête école 2021-2022	837,28 €